



## Hervé Marseille, centriste central

Le téléphone d'Hervé Marseille sonne beaucoup. Les ministres l'appellent, les uns après les autres, depuis que le Sénat est devenu central dans la vie politique du pays, faute de majorité absolue à l'Assemblée nationale.

Cinq ans sans être vraiment « calculé » et puis soudain au centre de toutes les attentions. À 69 ans, Hervé Marseille, ancien maire de Meudon, banlieue sans problème des Hauts-de-Seine, et sénateur centriste depuis douze ans, s'en amuse. Il y prend même un certain plaisir. Le jeu politique, il le connaît par cœur, le décrypte souvent devant ses interlocuteurs, avec un humour féroce qui fait leur bonheur.

Si le téléphone d'Hervé Marseille sonne, c'est que le groupe qu'il préside, l'Union centriste, sera décisif à partir de cette semaine dans l'hémicycle du Sénat, où le projet de loi immigration sera examiné. Le Sénat a une majorité de droite et de centre droit.

### Pragmatique du centre

Hervé Marseille, par ailleurs président de l'UDI, est à la fois membre de la majorité sénato-

riale, et pas si éloigné de la majorité présidentielle. « Chez nous, ce n'est pas caporalisé », aime à dire le sénateur centriste qui compte dans son groupe 56 élus. Parmi eux, siègent de farouches opposants au gouvernement et des élus qui sont en soutien puisqu'il y a des Modems et des Horizons. Un groupe « En même temps » et central : le groupe LR de Bruno Retailleau n'a pas seul, la majorité.

Sur le projet de loi immigration, Hervé Marseille parle davantage pragmatisme qu'idéologie. C'est une réminiscence de son passé d'élu local, qu'il rappelle souvent. Lui qui peut parler des heures de tactique politique par passion de la « popol » (politique politicienne), ne perd jamais de vue l'intérêt général. Et l'intérêt général c'est pour lui régulariser les étrangers qui travaillent. Avec des conditions strictes.

### L'humour en plus

La crise du logement est également dans le viseur de ce pragmatique depuis deux ans : on y est. Les fractures sociales dans notre pays avec la précarité de millions de Français



Hervé Marseille, président de l'UDI, et incontournable président de l'Union centriste au Sénat.

Photo Sipa/Lyam Bourrouilhout

l'inquiètent depuis longtemps. Il est aussi très attentif à la mutation du monde du travail, bouleversé par la rupture Covid.

L'avis et les analyses de ce presque septuagénaire sont respectés sur tous les bancs, même si parfois certains s'agacent (gentiment) de celui qu'ils appellent « Monsieur petites blagues ». C'est vrai qu'Hervé Marseille adore raconter des blagues et imiter

ses contemporains, surtout les politiques. Il ne rate pas souvent les chroniques de Philippe Caverivière à la télé et à la radio. C'est sa façon à lui de prendre de la hauteur par rapport aux événements souvent anxiogènes de la vie politique. Prendre de la hauteur est une évidence pour celui qui n'aime pas la lumière, mais qui ne déteste pas que son téléphone sonne.

● Nathalie Mauret

## Ce que contient le futur projet de loi

### ● Expulsions

Le texte prévoit, en cas de menace grave pour l'ordre public ou la sûreté de l'État, de « réduire le champ des protections » contre l'expulsion dont bénéficient certains immigrés. Ces dispositions visent les personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour des crimes ou délits punis de dix ans ou plus d'emprisonnement ou de cinq ans en cas de récidive. Depuis l'attentat d'Arras, Gérald Darmanin veut ajouter le retrait du titre de séjour d'une personne qui « adhère à une idéologie djihadiste radicale ».

### ● Système d'asile

L'une de mesures vise à délivrer une obligation de quitter le territoire français (OQTF) dès le rejet d'une demande d'asile en première instance, sans attendre un éventuel recours. L'exécutif propose de réformer le contentieux des étrangers, qui engorge les tribunaux administratifs, en réduisant de douze à quatre les recours possibles contre les expulsions. Il prévoit également une décentralisation de la Cour nationale du droit d'asile (basée en région parisienne) au sein de cours administratives d'appel.

### ● Métiers en tension

C'est la mesure la plus controversée. À leur seule initiative, les travailleurs sans-papiers déjà présents sur le territoire pourraient obtenir un titre de séjour « métiers en tension » d'un an renouvelable, s'ils travaillent dans un secteur en pénurie de main-d'œuvre comme la restauration, le nettoyage, le BTP ou l'agriculture. Le texte prévoit aussi la création d'une carte de séjour « talent - professions médicales et de la pharmacie », pour répondre au « besoin de recrutement de personnels qualifiés de santé ».

### ● Langue française

L'exécutif veut « conditionner la délivrance de la carte de séjour pluriannuelle à la maîtrise d'un niveau minimal de français », là où l'obtention d'un titre est actuellement conditionnée à la seule participation à une formation linguistique.

### ● Famille et santé

Regrettant un texte « trop timoré », la commission des Lois du Sénat l'a amendé de plusieurs mesures. Il prévoit désormais de « resserrer les critères du regroupement familial », et l'aide médicale d'État, permettant aux personnes en situation irrégulière d'être soignées, deviendrait une « aide médicale d'urgence ». Autre ajout : l'instauration de « quotas en matière migratoire ».